

**SOMMAIRE** ▶ Reportage en Île-de-France P. I à III ▶ Les chiffres du Baromètre P. II et III  
▶ Choisir son produit d'épargne P. IV ▶ Les avantages fiscaux P. IV

AVEC

inter

Pèlerin

**Commentaire**

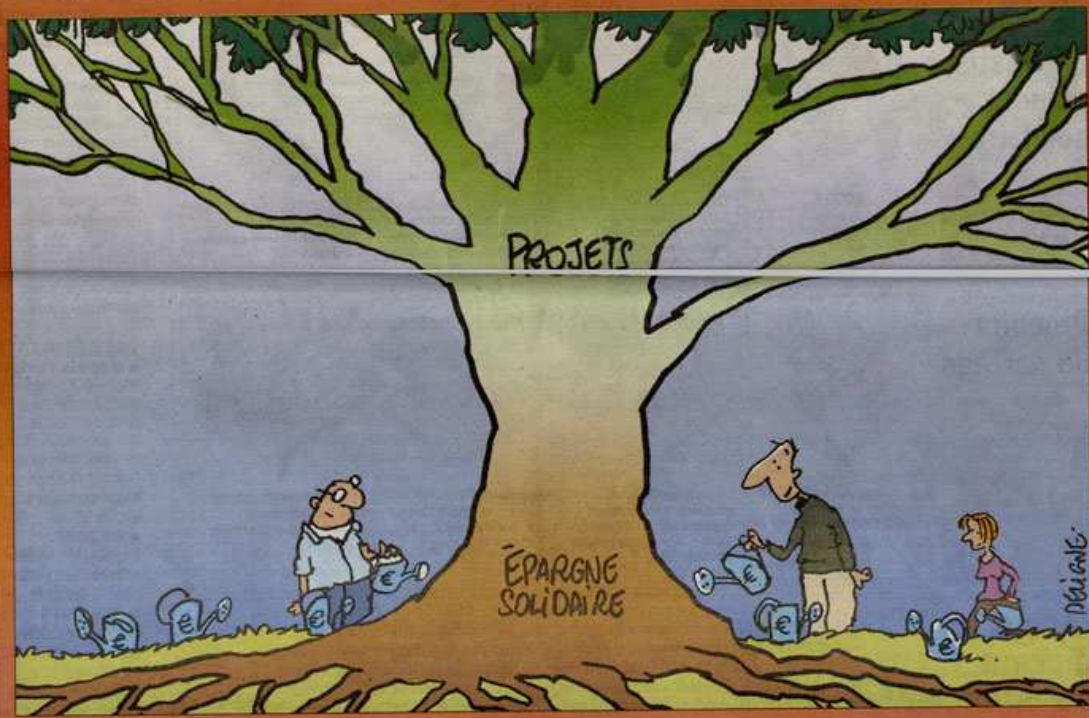
## Un palier à franchir

Par Guillaume Goubert

■ Il y a de bonnes et de moins bonnes nouvelles dans la 4<sup>e</sup> édition du baromètre des finances solidaires Finansol-La Croix-Ipsos. Les bonnes nouvelles se trouvent dans le bilan chiffré 2005 réalisé par Finansol, l'association qui fédère tous les acteurs de l'épargne solidaire. L'an dernier, le nombre des épargnants solidaires a dépassé la barre des 200 000 personnes, soit une progression de plus de 50 % par rapport à 2004. Le total de l'argent collecté a lui progressé de 45 % et frôle les 900 millions d'euros. Ce bilan est avant tout beaucoup au développement de l'épargne salariale solidaire. On vérifie ainsi qu'il y a, de ce côté-là, un gisement de capitaux très important pour développer l'économie sociale. Il faut souhaiter que les organisations syndicales se mobilisent encore davantage : toute entreprise devrait offrir à ses employés la possibilité de placer tout ou partie de leur épargne salariale dans une logique solidaire. Ce serait un excellent moyen de montrer, à ceux qui en doutent et à ceux qui s'en moquent, que l'argent peut servir le bien commun tout en préservant le patrimoine des épargnants. Les moins bonnes nouvelles de ce baromètre viennent du sondage réalisé par Ipsos et qui mesure la notoriété de l'épargne solidaire dans l'opinion publique. Or les résultats font apparaître un léger recul après quatre années de progression. Il ne faut pas dramatiser : compte tenu des aléas statistiques des enquêtes d'opinion, il est plus juste de parler de stagnation que de régression. Mais cela indique qu'il y a un palier à franchir pour populariser davantage cette forme d'épargne. On vient d'évoquer le rôle que pourraient jouer les syndicats. Les banques pourraient apporter aussi une contribution importante en faisant connaître ces produits à leurs clients. Elles trouveraient là un moyen peu coûteux d'améliorer leur image, écornée ces dernières années par les onéreuses mésaventures d'épargnants mal conseillés. Enfin, les médias ont aussi un rôle à jouer. L'intérêt porté à ce quatrième baromètre par France-Inter et l'hebdomadaire Pèlerin est à cet égard un signe positif.

## Voyage au cœur des finances solidaires

La quatrième édition du Baromètre des finances solidaires fait apparaître qu'il y a désormais, en France, plus de 200 000 épargnants solidaires



**A** quoi sert l'épargne solidaire ? Pour le comprendre, le mieux est d'aller voir des exemples très concrets d'initiatives ayant bénéficié du soutien de cette forme de placement. Nous vous proposons, en quatre étapes, une balade solidaire en Île-de-France.

### Fonds solidaires pour chauffage solaire

■ La visite d'un chantier d'installation d'un chauffe-eau solaire pour des particuliers du Val-de-Marne n'a rien de remarquable en soi, mais la personnalité de son dirigeant et le mode de financement des Établissements Fontaine valent le détour. À la quarantaine, Rémi Amet a abandonné une situation enviable dans un grand groupe informatique pour reprendre

une activité plus proche de ses convictions.

D'accord avec sa famille, il a racheté, en février 2004, les Établissements Fontaine, une entreprise artisanale de plomberie, située à Saint-Maur-des-Fossés, pour en

faire une SARL de six personnes. Il a complété l'activité de plomberie avec une dimension écologique, l'installation de capteurs thermiques sur les toits des maisons pour chauffer l'eau des sanitaires. C'est la moitié de son

chiffre d'affaires aujourd'hui. Plutôt étranger au domaine technique, il a passé son CAP en six mois au lieu de deux ans et acquis de nombreuses qualifications pour maîtriser les savoir-faire indispensables. Mais au moment de se lancer, il lui manquait des fonds propres.

Pour réussir ce changement de vie, Rémi Amet a rencontré plusieurs familles d'épargnants solidaires, qui constituent l'intégralité de son tour de table : « Je n'ai même pas cherché à aller voir les banques, sourit-il. L'association Seine Amont Initiative m'a orienté vers les Cigales, des clubs d'investisseurs de proximité, puis, de fil en aiguille, vers deux acteurs de la finance solidaire, la coopérative de capital risque solidaire Garrigue et la Nef, une banque soucieuse d'environnement. À côté de leurs analyses financières, »

(Lire la suite page suivante.)

ÉRIC LARPIN

### Le Baromètre des finances solidaires - édition 2006

■ Le Baromètre des finances solidaires a été créé en 2003 par l'association Finansol avec le soutien de la Caisse des dépôts. Grâce aux données de l'Observatoire des finances solidaires, il dresse chaque année un état des lieux de ce secteur en France et présente, plus particulièrement, la situation de l'épargne solidaire et l'utilisation qui en est faite. Avec l'aide de l'institut de sondage Ipsos, il mesure la notoriété de cette épargne et l'intérêt que lui portent les Français (1). Le Baromètre des finances solidaires permet ainsi de mieux connaître les attentes des épargnants vis-à-vis de ce secteur et donc de répondre à leurs grandes questions : à quoi sert l'épargne solidaire, comment fonctionne-t-elle, comment faire pour devenir épargnant solidaire ?

(1) Sondage réalisé pour Finansol les 2 et 3 juin 2006 auprès d'un échantillon national représentatif de 960 personnes âgées de 18 ans et plus, interrogées par téléphone. Échantillon constitué selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, après stratification par région et par taille d'agglomération).